



RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

SOMMAIRE

Préambule	p.3
Organisation pédagogique du Conservatoire	p.3
Parcours de formation	p.3
L'enseignement musical	p.3
L'enseignement théâtral	p.4

I. Enseignement musical

I.1. Parcours Éveil musical	p.5
I.2. Parcours Découverte instrumentale	p.6
I.3. Parcours général – 1^{er} Cycle	p.7
I.4. Parcours général – 2^e Cycle	p.8
I.5. Parcours général – 3^e Cycle amateur	p.9
I.6. Parcours accompagné Instrument et chant	p.10
I.7. Parcours Musiques actuelles	p.12
I.8. Pratiques collectives	p.15
I.9. Formation musicale rythmique	p.15
I.10. Musique et handicap	p.16
I.11. Évaluation dans l'enseignement musical	p.17

II. Enseignement théâtral

II.1. Parcours Découverte du théâtre	p.19
II.2. Parcours général – 1^{er} Cycle	p.20
II.3. Parcours général – 2^e Cycle	p.21
II.4. Parcours accompagné	p.22
II.5. Évaluation dans l'enseignement théâtral	p.22

Annexe – Schéma des cours de formation musicale	p.23
--	-------------

Préambule

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Maurepas est un établissement d'enseignement artistique. Ses missions sont constituées de plusieurs volets :

- ✓ Dispenser une formation artistique pour permettre le développement de la pratique amateur et accompagner les futurs professionnels
- ✓ Constituer sur le territoire un pôle ressource de diffusion et de pédagogie
- ✓ Contribuer au rayonnement culturel de la ville de Maurepas
- ✓ Sensibiliser à la musique et l'art dramatique les enfants des écoles de la commune, et un large public,

En outre, l'enseignement dispensé au conservatoire contribue à développer l'épanouissement et le bien-être des enfants par la pratique artistique, et s'inscrit dans un esprit d'égalité filles-garçons.

Le règlement pédagogique du Conservatoire de Maurepas s'appuie sur les schémas nationaux d'orientation pédagogique musique et théâtre du Ministère de la Culture.

Organisation pédagogique du Conservatoire

Le pilotage pédagogique

Le directeur assure l'organisation des études et contrôle leur exécution, assisté de coordinateurs de départements.

Le Conseil pédagogique formé du directeur et des coordinateurs des départements pédagogiques, émet des avis et des propositions sur :

- ✓ Les orientations pédagogiques du Conservatoire, ainsi que leurs applications en termes de contenu et de fonctionnement,
- ✓ La conception, la mise en forme et la coordination des différents projets interdisciplinaires ou spécifiques à un département pédagogique.

Les départements pédagogiques

Les enseignements sont structurés en plusieurs départements pédagogiques pilotés par un professeur coordinateur et regroupant les disciplines de la manière suivante :

- ✓ Département Pré-cycle et Formation Musicale
- ✓ Département Instruments polyphoniques
- ✓ Département Cordes
- ✓ Département Vents
- ✓ Département Claviers
- ✓ Département Jazz et musiques actuelles
- ✓ Département Voix
- ✓ Département Théâtre

Parcours de formation

L'enseignement est organisé sous la forme de parcours de formation permettant d'assurer un enseignement artistique initial, d'accompagner une pratique artistique, et de répondre à la diversité des projets des élèves.

L'enseignement musical

Le **Parcours Éveil musical** s'adresse aux enfants à partir de 4 ans, de la maternelle au CP. Il constitue une découverte et une appréhension du monde musical par l'exploration et le jeu. Il est composé d'un cours collectif hebdomadaire de durée variable selon l'âge de l'enfant.

Le **Parcours Découverte instrumentale** s'adresse aux enfants à partir de 6 ans. Il est complémentaire au cours d'éveil musical mais peut-être suivi indépendamment. D'une durée d'une année, il permet de découvrir l'offre musicale du Conservatoire, avant que l'élève ne fasse un choix d'engagement dans une pratique instrumentale en particulier. Il est composé d'un atelier hebdomadaire de 45 min en petit collectif.

Le **Parcours général Musique** constitue la voie principale de l'enseignement musical initial pour les

enfants à partir de 7 ans (CE1). Il est structuré en 3 cycles progressifs de plusieurs années chacun permettant l'apprentissage et l'approfondissement de la pratique musicale, avec comme objectif la formation complète d'un musicien amateur autonome et éclairé. Il est composé de 3 cours hebdomadaires complémentaires et indissociables : un cours collectif de formation musicale, un cours d'instrument, un cours de pratique musicale collective.

Le **Parcours accompagné Musique** constitue une alternative au Parcours général, pour les « grands débutants » (adolescents et adultes), ou pour les adultes et les adolescents non débutants souhaitant développer un projet d'apprentissage musical spécifique. Son contenu est variable selon le projet de l'élève. Accessible selon les places disponibles et après avis de l'équipe pédagogique, il permet un apprentissage et une pratique musicale dans un cadre individuel ou collectif.

Le **Parcours Musiques actuelles** s'adresse aux adolescents à partir du collège et aux adultes, débutants ou non. Il est axé sur la découverte, l'apprentissage et la pratique des musiques actuelles amplifiées. Il est composé de cours hebdomadaire d'instrument ou de chant, et d'ateliers de pratique de groupe.

Les **Pratiques collectives** musicales s'adressent aux enfants, adolescents et adultes, débutants ou non, et à toute personne souhaitant poursuivre une pratique musicale amateur. Elles sont ouvertes à tous, sans nécessité de suivre l'un des parcours de formation.

Des passerelles sont possibles entre les différents parcours.

L'enseignement théâtral

Le **Parcours Découverte du théâtre** s'adresse aux enfants et adolescents de 6 ans à 15 ans. Il permet de découvrir les différentes facettes du jeu théâtral. Il est composé d'un cours collectif hebdomadaire de durée variable, selon l'âge de l'élève.

Le **Parcours général Théâtre** est l'enseignement théâtral initial, accessible à partir de 15 ans. Il est structuré en 2 cycles progressifs d'une à trois années, adaptés au développement de la personnalité de l'élève. Il est composé d'un cours collectif hebdomadaire et de temps ponctuels complémentaires. Construit en différentes phases d'apprentissage, il s'appuie sur des principes fondamentaux :

- ✓ Le travail du corps, de la voix, du rapport au texte, et de l'imaginaire
- ✓ Le développement d'une culture artistique générale
- ✓ L'acquisition des bases d'une analyse critique des spectacles

Le **Parcours accompagné Théâtre** est destiné, selon les places disponibles, aux adolescents à partir de 15 ans et aux adultes, débutants ou non. Il permet de découvrir l'art théâtral et d'approfondir sa pratique. Il est composé d'un cours collectif hebdomadaire.

Des passerelles sont possibles entre le Parcours général et le Parcours accompagné.

III. Enseignement musical

Les élèves débutants (enfants, adolescents ou adultes) sont orientés, selon leur âge et leur projet d'apprentissage, dans les parcours de formation qui leur sont dédiés.

Les élèves non débutants et nouvellement inscrits dans une discipline, sont soumis à une évaluation de leur niveau afin de les orienter vers le parcours de formation et le niveau les plus adaptés. Ce niveau sera confirmé par les professeurs de l'élève au plus tard 3 mois après la rentrée scolaire.

I.1. Parcours Éveil musical

Ce parcours s'adresse aux enfants de 4 à 7 ans (de la moyenne section de maternelle au CP)

Durée du parcours

1 à 3 ans, selon l'âge d'entrée dans l'établissement

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

De 1 h à 2 h 15

Objectif

Ouvrir et affiner les perceptions

- Découvrir la musique au travers d'activités ludiques et créatives collectives
- Développer des perceptions et des aptitudes
- Découvrir l'offre et les disciplines musicales proposées dans l'établissement
- Construire les perceptions, le vocabulaire musical, etc.

Parcours Éveil musical			
Niveaux	Âge	Contenu et temps de cours hebdomadaire	Évaluation
Éveil 1	4 ans (moyenne section)	Cours collectif – 1 h	<i>Pas d'évaluation formalisée pour ce parcours</i>
Éveil 2	5 ans (grande section)	Cours collectif – 1 h	
Éveil 3	6 ans (CP)	Cours collectif – 1 h 30 min	

En complément, un parcours de découverte des instruments est proposé aux élèves à partir du niveau Éveil 3 (CP).

Poursuite des études

→ En Parcours général – 1^{er} Cycle

I.2. Parcours Découverte instrumentale

Ce parcours s'adresse aux enfants à partir de 6 ans (CP)

Durée du parcours

1 an

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

45 min

Objectif

Découvrir, s'initier et choisir une pratique instrumentale principale

- Découvrir les instruments de musique proposés dans l'établissement
- Expérimenter, jouer en collectif
- Construire un choix de pratique instrumentale avant le 1^{er} Cycle

Parcours Découverte instrumentale		
Âge	Contenu et temps de cours hebdomadaire	Évaluation
6 ans (CP)	Atelier en petit collectif de 3 ou 4 élèves, puis en orchestre des ateliers – 45 min	<i>Pas d'évaluation formalisée pour ce parcours</i>

Poursuite des études

→ En Parcours général – 1^{er} Cycle

I.3. Parcours général – 1^{er} Cycle

Le 1^{er} Cycle du Parcours général s'adresse aux enfants à partir de 7 ans (CE1)

Durée du cycle

3 à 5 ans

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

De 1 h 45 à 3 h

Objectif

Engagement dans une pratique instrumentale

- Choisir une discipline instrumentale
- Construire la motivation et la méthode, développer la curiosité
- Constituer les bases de la pratique et de la culture musicales

Parcours général – 1 ^{er} Cycle			
Disciplines	Contenu	Forme et durée	Évaluation
Formation musicale	Comprendre les bases du langage musical, le manipuler et s'en amuser	Cours collectif <i>Pour les débutants à partir de 7 ans :</i> 1 ^{ère} année – 1 h 2 ^e année – 1 h 3 ^e année – 1 h 15 4 ^e année – 1 h 30 <i>Pour les débutants à partir de 12 ans :</i> 1 ^{ère} année – 1 h 2 ^e année – 1 h 3 ^e année – 1 h	✓ Évaluation continue ✓ Évaluation instrumentale annuelle intra-cycle
Formation instrumentale	Apprivoiser son instrument, l'explorer, à son rythme	Cours individuel 1 ^{ère} année – 20 min Années suivantes – 30 min	✓ Examen de fin de cycle
Pratiques collectives	En petit groupe, chorale, orchestre, pour développer l'écoute et le plaisir de jouer et chanter ensemble	Cours collectif 1 ^{ère} et 2 ^e années – 45 min de chant choral pour tous Années suivantes – 30 min à 1 h, au moins une pratique collective, selon l'instrument pratiqué, les envies de l'élève, et l'orientation des professeurs	✓ Assiduité et participation aux manifestations

Les contenus des différents types d'évaluation sont décrits en partie I.12. du document.

Fin du Cycle

La fin du 1^{er} Cycle correspond à **la validation complète des 3 disciplines** par la prise en compte de l'examen de fin de cycle et de l'évaluation continue :

- ✓ Formation musicale
- ✓ Formation instrumentale
- ✓ Pratiques collectives

Une Attestation de fin de 1^{er} Cycle est alors délivrée à l'élève.

Poursuite des études

→ En Parcours général – 2^e Cycle

→ En Parcours accompagné (élève âgé de 14 ans ou plus), selon les places disponibles

I.4. Parcours général – 2^e Cycle

Le 2^e Cycle du Parcours général s'adresse :

- aux élèves ayant validé la fin du 1^{er} Cycle,
- aux élèves extérieurs et aux élèves du Parcours accompagné après évaluation du niveau

Durée du cycle

3 à 5 ans

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

De 2 h 30 à 4 h

Objectif

Développement de l'autonomie

- Développer l'ouverture culturelle
- S'approprier un langage musical et acquérir les bases d'une pratique autonome
- Tenir sa place dans une pratique collective

Parcours général – 2 ^e Cycle			
Disciplines	Contenu	Forme et durée	Évaluation
Formation musicale	Consolider les acquis du langage musical et les développer, s'ouvrir à une diversité d'esthétiques, constituer une culture musicale	Cours collectif <i>Module A – 45 min (1 par année, 4 modules à valider pendant le cycle)</i> + <i>Module B – 45 min (1 par semestre, 6 modules à valider pendant le cycle)</i>	✓ Évaluation continue ✓ Évaluation instrumentale annuelle intra-cycle
Formation instrumentale	Développer sa technique instrumentale et mettre les acquis techniques au service de la musique	Cours individuel <i>1^{ère} et 2^e années – 30 min Années suivantes – 40 min</i>	✓ Examen de fin de cycle
Pratiques collectives	Accéder à plusieurs types de pratiques au cours du cycle, diversifier les situations de jeu collectif	Cours collectif <i>30 min à 2 h Au moins une pratique collective, selon l'instrument pratiqué, les envies de l'élève, et l'orientation des professeurs</i>	✓ Assiduité et participation aux manifestations

Formation musicale Module A : travail autour des notions fondamentales du langage musical en vue d'une autonomie dans le déchiffrement des partitions

Formation musicale Module B : temps consacré à la culture musicale, la compréhension, l'analyse

Les contenus des différents types d'évaluation sont décrits en partie I.12. du document.

Fin du Cycle

La fin du 2^e Cycle correspond à **la validation complète des 3 disciplines** par la prise en compte de l'examen de fin de cycle et de l'évaluation continue :

- ✓ Formation musicale
- ✓ Formation instrumentale
- ✓ Pratiques collectives

Un Brevet de fin de 2^e Cycle est alors délivré à l'élève.

Poursuite des études

→ En Parcours général – 3^e Cycle amateur

→ En Parcours accompagné (élève âgé de 14 ans ou plus), selon les places disponibles

I.5. Parcours général – 3^e Cycle amateur

Le 3^e Cycle amateur du Parcours général s'adresse :

- aux élèves ayant validé la fin du 2^e Cycle
- aux élèves extérieurs et aux élèves du Parcours accompagné après évaluation du niveau

Durée du cycle

2 à 4 ans

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

Entre 1h30 et 3h

Objectif

Approfondissement de la pratique pour les musiciens amateurs

- Développer un projet artistique personnel
- S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur
- S'orienter pour aller au-devant de nouvelles pratiques (croisement avec d'autres arts, d'autres esthétiques, ...)

Parcours général – 3 ^e Cycle			
Disciplines	Contenu	Forme et durée	Évaluation
Formation musicale	<i>(Fin du cursus en fin de 2^e Cycle)</i>		✓ Évaluation continue
Formation instrumentale	Approfondissement de la technique et du répertoire instrumental	Cours individuel <i>50 min</i>	✓ Évaluation instrumentale annuelle intra-cycle
Pratiques collectives	Tenir sa place et mener un projet de pratique collective, développer les liens avec les autres disciplines artistiques	Cours collectif <i>45 min à 2 h</i> <i>Au moins une pratique collective, selon l'instrument pratiqué, les envies de l'élève, et l'orientation des professeurs</i>	✓ Examen de fin de cycle ✓ Assiduité et participation aux manifestations

Les contenus des différents types d'évaluation sont décrits en partie I.12. du document.

Fin du Cycle

La fin du 3^e Cycle amateur correspond à **la validation complète des 3 disciplines** par la prise en compte de l'examen de fin de cycle et de l'évaluation continue :

- ✓ Formation musicale (fin de 2^e Cycle validée)
- ✓ Formation instrumentale
- ✓ Pratiques collectives

Un Certificat d'Études musicales est alors délivré à l'élève.

Poursuite des études

→ En Parcours accompagné (élève âgé de 14 ans ou plus), selon les places disponibles

I.6. Parcours accompagné

Le Parcours accompagné est un cycle d'apprentissage particulier, basé sur un projet personnel favorisant l'approfondissement des connaissances et des pratiques pour les musiciens amateurs.

Il se décline selon la spécialité pratiquée :

- « Parcours accompagné – Instrument »
- « Parcours accompagné – Chant »

Parcours accompagné - Instrument

Le Parcours accompagné - Instrument s'adresse, selon les places disponibles :

- aux adultes, débutants ou non
- aux adolescents non débutants à partir de 14 ans ayant validé au moins le 1^{er} Cycle du Parcours général
- aux adolescents débutants à partir de 14 ans

Chaque nouveau postulant devra rédiger une demande écrite auprès de la direction, expliquant son projet personnel et ses motivations. L'accès à ce Parcours est soumis à l'avis de l'équipe pédagogique et à la validation de la direction. Sa durée est de trois années à cinq années, prolongeable d'une ou plusieurs années. L'accès à ce Parcours ou sa prolongation ne sont possibles qu'en fonction des places disponibles.

La perméabilité entre le Parcours accompagné et le Parcours général est permanente.

Durée du cycle

3 ans (élève issu du parcours général) ou 5 ans (élève débutant), avec prolongation possible d'une ou plusieurs années, en fonction des places disponibles

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

Selon le projet de l'élève

Objectif

Selon le projet de l'élève

Exemples de contenu du Parcours accompagné - Instrument		
Exemples	Contenu et temps de cours hebdomadaire	Évaluation
Parcours accompagné - Instrument 1 <i>Formation instrumentale + pratique collective</i>	Instrument <i>Cours individuel de 30 min à 50 min (selon le niveau de l'élève ; l'élève issu du Parcours général conserve la même durée de cours)</i> Pratique collective <i>Cours collectif de 30 min à 2 h (selon la discipline et le niveau de l'élève)</i>	<i>Pas d'évaluation formalisée pour ce parcours</i>
Parcours accompagné - Instrument 2 <i>Formation musicale + pratique collective</i>	Formation musicale <i>Cours collectif de 1h à 1h30 (selon le niveau de l'élève)</i> Pratique collective <i>Cours collectif de 30 min à 2 h (selon la discipline et le niveau de l'élève)</i>	

Des cours hebdomadaires de Formation musicale spécifiques sont proposés aux adultes débutants.

Parcours accompagné - Chant

Le Parcours accompagné - Chant s'adresse principalement aux adolescents et adultes, débutants ou non. Il peut s'adresser aux enfants, selon la maturité et le projet de l'élève.

La durée de ce Parcours est de cinq années, prolongeable d'une ou plusieurs années en fonction des places disponibles.

Durée du cycle

5 ans, avec prolongation possible d'une ou plusieurs années, en fonction des places disponibles

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

Selon le projet de l'élève

Objectif

Selon le projet de l'élève

Parcours accompagné - Chant		
Parcours	Contenu et temps de cours hebdomadaire	Évaluation
Parcours accompagné - Chant 1 <i>Pour les élèves débutants</i> Atelier de technique vocale + pratique collective	Atelier de technique vocale Cours collectif de 30 min (3 à 9 élèves) Pratique collective Cours collectif de 1 h à 1 h 30 (selon le type de pratique collective)	Pas d'évaluation formalisée pour ce parcours
Parcours accompagné - Chant 2 <i>Pour les élèves débutants selon la place disponible, et pour les élèves non débutants</i> Cours de chant + pratique collective	Cours individuel 1 ^{ère} et 2 ^e années - 30 min 3 ^e à 5 ^e années - 40 min Pratique collective Cours collectif de 1 h à 1 h 30 (selon le type de pratique collective)	
Parcours accompagné - Chant 3 <i>Après la 5^e année de cours individuel</i> Atelier de technique vocale + pratique collective	Atelier de technique vocale Cours collectif de 30 min (3 à 9 élèves) Pratique collective Cours collectif de 1 h à 1 h 30 (selon le type de pratique collective)	

Des cours hebdomadaires de Formation musicale spécifiques sont proposés aux adultes débutants.

I.7. Parcours Musiques actuelles

Le Parcours Musiques actuelles est un parcours de formation concernant spécifiquement le domaine des musiques actuelles amplifiées. Il se décline sous deux formes :

- Parcours « Apprentissage des musiques actuelles », en 3 phases (à partir de 11 ans)
- Parcours « Accompagnement de la pratique des musiques actuelles » (à partir de 18 ans)

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

De 30 min à 3 h 30 selon le niveau de l'élève

« Apprentissage des musiques actuelles »

Parcours Apprentissage des musiques actuelles	
Phase 1 à partir de 11 ans durée : 2 ans	
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Développer la curiosité et l'engagement artistique • Acquérir les bases de la technique instrumentale et de la gestion sonore de son instrument • Acquérir les bases du vocabulaire musical, de la culture et de la théorie musicales autour des musiques actuelles • S'inclure dans un collectif • Expérimenter la scène 	
Instrument (basse, guitare, batterie, chant)	-Cours de 1 h pour 2 ou 3 élèves (guitare, basse) ou de 30 min par élève -Cours de 1 h pour 2 élèves (batterie) ou de 30 min par élève -Cours de 30 min par élève (chant) (<i>voir Parcours accompagné - Chant</i>)
Formation musicale et pratique collective	Atelier collectif de 1h Formation musicale intégrée à un atelier de pratique collective (élèves réunis par niveaux et complémentarité d'instruments)
Expérience de la scène	Accompagnement à la présentation en publique (participation aux bœufs pédagogiques, Festival des ateliers, etc.)
Phase 2 durée : 2 ans	
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Consolider les acquis • Explorer une variété d'esthétiques musicales • Tendre vers l'autonomie avec son instrument (technique instrumentale, technique et gestion sonore) • Développer sa culture et ses connaissances musicales • Prendre sa place et assurer son rôle dans un collectif • Apprivoiser et développer une aisance sur scène 	
Instrument (basse, guitare, batterie, chant)	-Cours de 1 h pour 2 ou 3 élèves (guitare, basse) ou de 30 min par élève -Cours de 1 h pour 2 élèves (batterie) ou de 30 min par élève -Cours de 30 ou 40 min par élève (chant) (<i>voir Parcours accompagné - Chant</i>)
Formation musicale et pratique collective	Atelier collectif de 1h30 Formation musicale intégrée à un atelier de pratique collective (élèves réunis par niveaux et complémentarité d'instruments)
Expérience de la scène	Participation aux bœufs pédagogiques, Festival des ateliers, etc.

Phase 3

durée : 2 ans

Objectifs :

- Atteindre l'autonomie dans sa pratique musicale
- Développer sa technique instrumentale, s'initier à d'autres instruments
- Développer un projet artistique personnel
- Maîtriser le langage musical propre aux musiques actuelles
- Tenir différents rôles dans un collectif et savoir gérer une répétition et un projet
- Maîtriser et mobiliser les outils et connaissances pour développer sa créativité (composition, arrangement, etc.)
- Avoir les connaissances de bases pour gérer le son d'un groupe sur scène
- Être à l'aise sur scène dans son rapport au groupe et au public

Instrument (basse, guitare, batterie, chant)	-Cours de 1h pour 2 élèves (guitare, basse, batterie) ou 30 min par élève -Cours de 30 ou 40 min par élève (chant) (voir Parcours accompagné – Chant)
Formation musicale et pratique collective	Atelier collectif de 1h30 Formation musicale intégrée à un atelier de pratique collective (élèves réunis par niveaux et complémentarité d'instruments)
Expérience de la scène	-Participation aux bœufs pédagogiques, Festival des ateliers, etc. -Développement et production d'un projet personnel

Pas d'évaluation formalisée pour ce parcours

Poursuite des études

→ En Parcours « Accompagnement de la pratique des musiques actuelles »

Parcours Accompagnement de la pratique des musiques actuelles	
<p>Musicien débutant à partir de 18 ans</p>	
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les bases de la technique instrumentale et de la gestion sonore de son instrument • S'initier à la pratique du jeu en groupe 	
Instrument (basse, guitare, batterie, chant)	<ul style="list-style-type: none"> -Cours de 1 h pour 2 ou 3 élèves (guitare, basse) ou de 30 min par élève -Cours de 1 h pour 2 élèves (batterie) ou de 30 min par élève -Cours de 30 min par élève (chant) (<i>voir Parcours accompagné – Chant</i>)
Pratique de groupe	Atelier collectif facultatif de 1h (selon le niveau de l'élève)
Expérience de la scène	Accompagnement à la présentation en publique (participation aux bœufs pédagogiques, Festival des ateliers, etc.)
<p>Musicien non-débutant à partir de 18 ans</p>	
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretenir et développer sa pratique musicale • S'ouvrir à différentes esthétiques musicales • Développer un projet de pratique de groupe amateur 	
Instrument (basse, guitare, batterie, chant)	<ul style="list-style-type: none"> -Cours de 1 h pour 2 ou 3 élèves (guitare, basse) ou de 30 min par élève -Cours de 1 h pour 2 élèves (batterie) ou de 30 min par élève -Cours facultatif de 30 ou 40 min par élève (chant) (<i>voir Parcours accompagné – Chant</i>)
Pratique de groupe	Atelier collectif de 1h30
Expérience de la scène	Participation aux bœufs pédagogiques, Festival des ateliers, etc.

Pas d'évaluation formalisée pour ce parcours

I.8. Pratiques collectives

Les pratiques collectives sont ouvertes à tous les musiciens amateurs, sans obligation de suivre de parcours de formation. Elles sont obligatoires pour les élèves en Parcours général et en Parcours accompagné.

L'accès à certaines pratiques collectives est soumis à un niveau instrumental ou vocal minimum.

Temps de présence hebdomadaire

De 30 min à 2 h

Objectifs

- Partager, s'épanouir par la pratique musicale collective
- Participer à des ensembles réguliers ou à des projets ponctuels

Un engagement d'assiduité aux répétitions et de participation aux prestations publiques est indispensable au bon fonctionnement des pratiques collectives.

Exemples de pratiques collectives

- Chorales enfants
- Maîtrise (choeur de jeunes spécialisé)*
- Ensemble vocal adultes
- Musique de chambre
- Orchestres d'harmonie
- Orchestres à cordes
- Ateliers jazz
- Ateliers musiques actuelles
- Ensemble de djembés
- Ensemble de classes (ensemble de clarinettes, de guitares, de percussions, etc.)
- ...

* La Maîtrise est accessible sur audition uniquement (jeunes de 9 à 15 ans)

I.9. Formation musicale rythmique

Des cours orientés sur le travail rythmique sont proposés aux élèves du Conservatoire. Ils viennent en complément du cours de Formation musicale du Parcours général pour les élèves de 1^{er} Cycle (à partir de la 3^e année) et de 2^e Cycle.

Les élèves batteurs ayant validé la fin de 1^{er} Cycle de Formation musicale du parcours général peuvent ne suivre, à partir du 2^e Cycle, que le cours de Formation musicale rythmique. Les élèves sont néanmoins encouragés à suivre le cursus du Parcours général dans son intégralité.

Temps de présence hebdomadaire

45 min

Objectifs

- Renforcer le vécu sensoriel de la pulsation et du rythme
- Développer son aisance dans l'écoute, la compréhension et la réalisation rythmiques

Le cours de Formation musicale rythmique est soumis à une évaluation continue.

I.10. Musique et handicap

Le Conservatoire accueille les élèves en situation de handicap, en adaptant l'offre pédagogique et les modalités d'apprentissage aux élèves. Des outils pédagogiques adaptés et un suivi individualisé peuvent être mise en place. Un professeur référent accompagne les élèves dans leur pratique et assure le lien entre l'établissement, la famille, l'élève et les professeurs.

En outre, des ateliers musicaux en petit collectif sont proposés autour de l'instrumentarium Baschet.*

L'accueil des personnes en situation de handicap nécessite une évaluation des demandes au cas par cas. Aussi, l'accueil se fait après un entretien préalable avec le professeur référent et l'équipe pédagogique concernée. L'orientation de l'élève se fera, selon le profil de l'élève, vers un Parcours général ou un Parcours accompagné.

Temps de présence hebdomadaire

à partir de 20 min, selon le profil de l'élève

Objectifs, selon le profil de l'élève et les situations pédagogiques mises en place

- Découvrir le monde sonore, l'expression musicale, l'écoute, l'ouverture aux autres
- Découvrir, expérimenter, développer une pratique artistique
- S'épanouir personnellement par la pratique artistique

* Instrumentarium Baschet

Dans les années 1970, les frères Baschet, sculpteurs de formation, associent leur production d'objets sculpturaux à la possibilité de leur faire produire du son.

Ils élaborent ainsi un instrumentarium composé de 14 instruments aux couleurs sonores différentes (des instruments à cordes, des sons secs, des résonants, des instruments à tige filetée et le cristal). Abordables sans a priori et par tout public (des enfants aux adultes), ces instruments invitent à une démarche active et expérimentale : on gratte, on frappe, on glisse... Ils offrent à l'instrumentiste une liberté de choix sur la façon de produire un son et de s'exprimer par la musique.

I.11. Évaluation dans l'enseignement musical

« L'évaluation participe du principe même de formation. Tout en donnant aux enseignants des indications précises sur les résultats de l'enseignement dispensé, permettant de modifier, si nécessaire, les démarches et les contenus, elle donne à l'élève les outils d'une prise de recul sur sa pratique, pour qu'il mesure ses acquis et parvienne, au fil de son parcours, à un certain niveau d'autonomie. Elle donne également des points de repère et des informations, suscitant le dialogue avec les familles. » (extrait du Schéma national d'orientation pédagogique – Musique)

Évaluation continue

En cours d'année, les élèves sont évalués sur les acquisitions.

Les résultats de la progression de l'élève sont rappelés dans un document communiqué aux élèves et parents d'élèves, deux fois dans l'année scolaire.

Il comporte une appréciation et des commentaires de la part de chacun des professeurs de l'élève.

Évaluation annuelle intra-cycle

Une fois par an, un temps d'évaluation est organisé en la présence d'un professeur spécialiste de la discipline et extérieur à l'établissement, du coordinateur de département, et du directeur de l'établissement ou de son représentant. Cette évaluation donne lieu à une appréciation, assortie de conseils techniques et artistiques de la part des professeurs et du directeur.

Examen de fin de 1^{er} Cycle

À la fin du cycle, les acquis de l'élève sont contrôlés par un examen.

- ✓ Formation musicale : épreuves écrites et orales devant un jury composé d'un professeur spécialiste invité et du directeur de l'établissement ou de son représentant
- ✓ Instrument : prestation (1 œuvre imposée travaillée 6 cours avant l'examen + 1 pièce au choix) devant un jury composé d'un professeur spécialiste invité et du directeur de l'établissement ou de son représentant
- ✓ Pratique collective : l'élève est évalué sur son assiduité et son engagement (participation aux répétitions et aux concerts, capacité à tenir sa place dans le collectif)

À l'examen de fin de cycle, l'élève se voit décerné les récompenses suivantes :

- Mention Très Bien (assortie éventuellement de félicitations du jury)
- Mention Bien
- Mention Assez Bien
- Maintien dans le cycle
- Insuffisant

Seules les mentions Très Bien, Bien et Assez bien valident la réussite de l'examen de Fin de 1^{er} cycle.

Pour obtenir l'Attestation de Fin de 1^{er} Cycle, l'élève doit avoir validé chacune des trois composantes (Formation musicale, Instrument, Pratique collective), prises en compte de manière égale. L'évaluation continue est également prise en compte.

Examen de fin de 2^e Cycle

À la fin du cycle, les acquis de l'élève sont contrôlés par un examen.

- ✓ Formation musicale : épreuves écrites et orales devant un jury composé d'un professeur spécialiste invité et du directeur de l'établissement ou de son représentant
- ✓ Instrument : prestation (1 œuvre imposée travaillée 6 cours avant l'examen + 1 pièce au choix) devant un jury composé d'un professeur spécialiste invité et du directeur de l'établissement ou de son représentant
- ✓ Pratique collective : l'élève est évalué sur son assiduité et son engagement (participation aux répétitions et aux concerts, capacité à tenir sa place dans le collectif)

À l'examen de fin de cycle, l'élève se voit décerné les récompenses suivantes :

- Mention Très Bien (assortie éventuellement de félicitations du jury)
- Mention Bien

- Mention Assez Bien
- Maintien dans le cycle
- Insuffisant

Seules les mentions Très Bien, Bien et Assez bien valident la réussite de l'examen de Fin de 2^e cycle.

Pour obtenir le Brevet de Fin de 2^e Cycle, l'élève doit avoir validé chacune des trois composantes (Formation musicale, Instrument, Pratique collective), prises en compte de manière égale. L'évaluation continue est également prise en compte.

Examen de fin de 3^e Cycle

À la fin du cycle, les acquis de l'élève sont contrôlés par un examen.

- ✓ Instrument : prestation (programme libre de 20 min avec des pièces de styles et d'époques différentes) devant un jury composé d'un professeur spécialiste invité et du directeur de l'établissement ou de son représentant
- ✓ Pratique collective : l'élève est évalué sur son assiduité et son engagement (participation aux répétitions et aux concerts, capacité à tenir sa place dans le collectif et à mener un travail collectif)

À l'examen de fin de cycle, l'élève se voit décerné les récompenses suivantes :

- Mention Très Bien (assortie éventuellement de félicitations du jury)
- Mention Bien
- Mention Assez Bien
- Maintien dans le cycle
- Insuffisant

Seules les mentions Très Bien, Bien et Assez bien valident la réussite de l'examen de Fin de 3^e cycle.

Pour obtenir le Certificat de Fin de 3^e Cycle amateur, l'élève doit avoir validé chacune des trois composantes (Formation musicale (fin de 2^e Cycle), Instrument, Pratique collective), prises en compte de manière égale. L'évaluation continue est également prise en compte.

II. Enseignement théâtral

II.1. Parcours Découverte du théâtre

Cet atelier s'adresse aux enfants à partir de 6 ans (CP) et jusqu'à 15 ans

Durée

1 à 9 ans, selon l'âge d'entrée dans la pratique

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

De 1 h à 1 h 30

Objectif

- Développer sa curiosité artistique
- Découvrir le jeu théâtral, les règles de la scène, l'art de l'acteur

Parcours Découverte du théâtre			
Niveaux	Âge	Contenu et temps de cours hebdomadaire	Évaluation
Ateliers 6-7 ans	6 à 7 ans (CP-CE1)	Cours collectif – 1 h	<i>Pas d'évaluation pour ce parcours</i>
Éveil 1	8 à 10 ans (CE2-CM2)	Cours collectif – 1 h 30 min	
Éveil 2	10 à 12 ans (CM2-5 ^e)	Cours collectif – 1 h 30 min	
Initiation	13 à 15 ans (4 ^e – 2 ^{nde})	Cours collectif – 1 h 30 min	

Lors de ce Parcours, le travail porte sur le développement de la disponibilité corporelle et sensorielle, la perception, la découverte et la structuration de l'espace et du temps (le corps dans l'espace, direction, orientation et adresse, partage de l'espace, durées, rythmes...).

L'accent est mis sur le travail de groupe et le plaisir du jeu.

Les élèves abordent :

- l'écriture personnelle, individuelle et collective,
- un apprentissage du jeu théâtral sous forme d'exercices ludiques avec notamment un travail sur le conte, le masque, etc.,
- la découverte des scènes du répertoire contemporain pour la jeunesse,
- la rencontre avec le monde du théâtre, ses spectacles, ses lieux, ses métiers, ses techniques spécifiques (décors, costumes, masques, marionnettes).

II.2. Parcours général – 1^{er} Cycle

Ce Cycle s'adresse aux adolescents à partir de 15 ans et adultes

Durée

1 à 2 ans

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

2 h au moins

Objectif

- Découvrir l'art théâtral à travers une confrontation aux enjeux fondateurs d'un apprentissage
- S'inclure dans un travail en groupe et dans un enjeu collectif
- Développer les fondamentaux de l'expression théâtrale (voix, corps, espace, jeu, etc.)

Parcours général – 1 ^{er} Cycle			
Disciplines	Contenu	Forme et durée	Évaluation
Cours de théâtre	Travail du corps, de la voix, du rapport au texte, de l'imaginaire	Cours collectif 2 h	✓ Évaluation continue ✓ Auto-évaluation
Ateliers complémentaires	Compléter sa formation, découvrir des pratiques artistiques (pratiques musicales, théâtrales, etc.)	Variable Stage, cours régulier, module, etc.	
Culture et analyse critique	Former son regard, acquérir les bases d'une analyse critique des spectacles, découvrir l'univers professionnel	Spectacles	

Fin du cycle

La fin du 1^{er} Cycle repose sur l'autoévaluation de l'élève accompagnée par l'équipe pédagogique. L'élève est encouragé ou non à solliciter son entrée en 2^e Cycle.

Une attestation de fin de 1^{er} Cycle est alors délivrée à l'élève.

Poursuite des études

→ En Parcours 2^e Cycle

→ En Parcours accompagné

II.3. Parcours général – 2^e Cycle

Ce Cycle s'adresse aux adolescents et adultes ayant validé le 1^{er} Cycle

Durée

1 à 2 ans

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

2 h au moins

Objectif

- Acquérir et entretenir une disponibilité de jeu corporelle et vocale
- Aborder le jeu théâtral par l'improvisation et la pratique du jeu
- Acquérir les bases d'une culture théâtrale
- Explorer divers modes et techniques d'expression théâtrale et aborder d'autres disciplines

Parcours général – 2 ^e Cycle			
Disciplines	Contenu	Forme et durée	Évaluation
Cours de théâtre	Travail du corps, de la voix, du rapport au texte, de l'imaginaire	Cours collectif 2 h	✓ <i>Évaluation continue</i> ✓ <i>Prestation publique</i>
Ateliers complémentaires	Compléter sa formation, s'ouvrir à différentes pratiques artistiques (pratiques musicales, théâtrales, etc.)	Variable <i>Stage, cours régulier, module, etc.</i>	
Culture et analyse critique	Former son regard, acquérir une capacité d'analyse critique des spectacles, découvrir l'univers professionnel	Spectacles	

Fin du cycle

La fin du 2^e Cycle repose sur l'évaluation continue de l'élève, indépendamment d'éventuelles présentations de travaux de fin de cycle.

Un brevet de fin de 2^e Cycle est alors délivré à l'élève.

Poursuite des études

→ En Parcours accompagné

II.4. Parcours accompagné

Le Parcours accompagné est un cycle d'apprentissage particulier, basé sur un projet personnel favorisant l'approfondissement des connaissances et des pratiques pour les comédiens amateurs.

Il s'adresse, selon les places disponibles, aux adolescents de plus de 15 ans et aux adultes, débutants ou non qui ne souhaitent pas s'inscrire dans la démarche d'apprentissage en cycles. Sa durée est d'un an, renouvelable en fonction des places disponibles.

La perméabilité entre le Parcours accompagné et le Parcours général est permanente.

Durée du cycle

1 an renouvelable

Temps de présence hebdomadaire de l'élève

2 h à 3 h

Objectif

- Découvrir l'art théâtral à travers une confrontation aux enjeux fondateurs d'un apprentissage
- Acquérir et développer les fondamentaux de l'expression théâtrale (voix, corps, espace, jeu, etc.)
- S'inclure dans un travail en groupe et dans un enjeu collectif

Ce Parcours n'est pas soumis à évaluation.

II.5. Évaluation dans l'enseignement théâtral

« Dans les trois cycles de l'apprentissage, l'équipe pédagogique, sous la responsabilité du (ou des) professeur(s) d'art dramatique, mène une évaluation continue des élèves. Cette évaluation peut revêtir des formes diverses, dont des présentations de travaux, avec le concours, le cas échéant, de personnalités extérieures, et prendre en compte des travaux et recherches des élèves, dans le cadre de leurs projets personnels. C'est également dans ce cadre que peut être décidé, le cas échéant, le passage anticipé d'un élève d'un cycle au suivant. » (extrait du Schéma national d'orientation pédagogique – Théâtre)

Annexe
Schéma des cours de formation musicale

Schéma de l'enseignement de la Formation musicale

